

APPEL A CONTRIBUTIONS AUX FINS DE LA SEANCE D'INFORMATION SUR L'IMPACT DE LA PANDEMIE DE COVID-19 SUR L'ECOSYSTEME DU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION

À la quarante-deuxième session du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR), une séance d'information sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'écosystème du droit d'auteur sera organisée. Afin d'avoir une vision claire de "l'impact sur l'écosystème culturel, créatif et éducatif, y compris le droit d'auteur, les droits connexes et les limitations et exceptions", le Secrétariat invite les États membres et les observateurs à fournir des exemples de situations qui se sont produites, de mesures qui ont été prises ou d'interventions qui ont été faites pendant la pandémie de Covid-19 en ce qui concerne les secteurs d'activités ou les institutions examinés lors de la séance d'information. Nous vous saurions gré de bien vouloir décrire ces situations ou mesures en fournissant les informations requises ci-dessous. Les éléments de réponse que vous seriez en mesure de nous fournir avant le 15 mars apporteront une aide précieuse à nos chercheurs chargés d'établir une vue d'ensemble de la situation. Par ailleurs, toutes les contributions reçues à la veille de la séance d'information seront téléchargées (avec votre autorisation) sur le site Web de l'OMPI.

Veuillez envoyer le présent formulaire par courrier électronique à l'adresse copyright.mail@wipo.int en indiquant en objet : "Séance d'information".

DEMANDE D'INFORMATION

1. Nom complet de l'entité ou de la personne ayant envoyé la réponse.
OFFICE NATIONAL DES DROITS D'AUTEUR ET DROITS VOISINS. ALGERIE
2. Personne à contacter, avec adresse électronique et numéro de téléphone, pour toute question ou clarification concernant les informations communiquées.
Monsieur ZENTAR Said, Chargé de Communication. s.zentar@onda.dz ; Téléphone 00 213 550 34 73 85
3. Accepteriez-vous que votre réponse soit rendue publique (par exemple, publiée sur le site Web de l'OMPI)?
 Oui
 Non
4. Acceptez-vous que les informations contenues dans vos réponses soient mentionnées dans les études et exposés présentés lors de la séance d'information?
 Oui
 Non

5. Description **succincte** de l'exemple, des mesures ou des interventions ayant eu lieu (200 mots au maximum).

(Explication : veuillez expliquer brièvement la situation et pourquoi elle présente un intérêt pour la séance d'information. Il peut s'agir par exemple de politiques mises en place ou d'autres mesures visant à accroître la résilience d'un secteur ou d'une institution, ou à aider les personnes auxquelles leurs activités sont destinées).

Suite au gel de l'activité culturelle durant la pandémie, il a été décidé :

- Une aide exceptionnelle (Fonds Social) afin de compenser le manque à gagner pour les affiliés de l'ONDA ayant eu antérieurement des activités rémunérées et émergeant à la gestion collective. Cette aide a été déclenchée au mois d'Avril 2020. Une application informatique permettant à chaque demandeur de remplir un formulaire d'inscription à distance a permis l'enregistrement de plus de 5000 affiliés dont le traitement a été réalisé automatiquement, et a généré des listes des bénéficiaires,
- L'accompagnent de l'ONDA, grâce à son Fonds d'Aide à la Création et à la Préservation du Patrimoine, des organisateurs de spectacles, des Compagnies de Théâtres et des Associations à caractère culturel à travers tout le territoire national, pour l'organisation de spectacles virtuels ou à public restreint. La redevance des droits d'auteur est amputée à la source du montant de l'aide octroyée par spectacles

6. Territoire où s'est produite la situation (continent, pays, ville ou région).

ALGERIE

7. Secteur(s) d'activités concernés

Musique, Arts du spectacle, Audiovisuel y compris cinéma.

7.1 Observation complémentaire ou secteur non mentionné ci-dessus :

Néant

8. Veuillez indiquer les principaux enseignements de cet exemple.

- Le spectacle virtuel destinés aux internautes, d'où un nombre illimité de téléspectateurs.
- Un cachet des artistes interprètes solidaire,
- Beaucoup d'artistes se sont trouvés en situation précaire, faute d'une rémunération pérenne et/ou d'une souscription à une assurance pouvant couvrir cette situation difficile,
- La distanciation a permis à certains artistes de créer encore plus d'œuvres artistiques et littéraires

9. Veuillez fournir des liens vers des documents pertinents ou d'autres sources qui pourraient donner des informations supplémentaires sur cet exemple.

Les rapports annuels publiés sur notre site web : www.onda.dz

10. Veuillez faire part de toute autre observation éventuelle.

Néant

[Fin du document]

Veuillez envoyer le présent formulaire par courrier électronique à l'adresse copyright.mail@wipo.int en indiquant en objet : "Séance d'information".